N° 15 6 — 12e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 5 Juin 1900

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10

Téléphone

Elections au Conseil général

CANTON D'ORCHIES

RÉSULTATS

Inscrits : 5568 — Votants : 4523

M. Herbo, répub. 2361 voix élu
M. Dupont, réact. 2162 »

En 1898 M. des Rotours avait été élu par 2774 voix contre 1824 à M. Herbo.

Résultats par communes

	M. Herbo	M. Dupont
Aix.	139	139
Auchy.	121	196
Beuvry	204	294
Coutiches.	279	231
Faumont	265	150
Landas	280	272
Nomain	304	274
Orch'es	652	345
Saméon	149	213

Voici quels avaient été les résultats en 1898 :

	M. des Rotours	M. Herbo
Aix.	181	115
Auchy.	259	94
Beuvry	367	124
Coutiches.	363	170
Faumont	349	163
Landas	374	227
Nomain	375	214
Orchies	309	628
Saméon	292	95

L'élection de M. Herbo est un succès républicain qui aura une répercussion dans le département tout entier.

Nous commenterons demain les conséquences de cette élection.

Elections au Conseil Général

DU PAS-DE-CALAIS

10 Juin 1900

CANDIDATS RÉPUBLICAINS :

Canton de Lens

M. BASLY

Député, Maire de Lens

Canton de Marquion

M. Aug. HARY

Maire d'Oisy-le-Verger
CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT

Chronique de la Semaine

Un brave homme habitant l'arrondissement d'Hazebrouck a eu, grâce à l'intervention d'un ami, l'occasion d'assister samedi dernier, à la grande séance du Sénat au cours de laquelle M. Waldeck-Rousseau a prononcé l'admirable discours dont on a volé l'affichage.

De passage hier dimanche à Lille, notre homme, attablé à une terrasse de café, faisait part de ses impressions à un voisin de rencontre ; et voici le dialogue :

Le paysan flamand. — Je ne pense pas du tout comme votre ministère, mais ça ne fait rien !... Votre président du Conseil est un maître-homme. En l'écoutant, j'avais le cœur qui me sautait dans la poitrine.

Le voisin. — De quelle opinion êtes-vous ?

Le flamand. — De celle de M. Plichon, naturellement.

Le voisin. — Alors, vous êtes méliinard ? c'est-à-dire nationaliste, antisémite et l'ami dévoué de la réaction cléricale ?

Le flamand. — Peut-être bien que je suis tout cela... Enfin, moi je ne sais pas au juste... mais ce que je sais bien c'est que je suis de l'avis de M. Plichon.

Le voisin. — C'est simple et cela évite toute discussion.

Le flamand. — Mais cré mâtin de sort, que votre Waldeck-Rousseau a bien parlé ! Et puis, vous savez... à mon avis, il a dit de bonnes choses.

Le voisin. — Vraiment ?

Le flamand. — Moi je suis sincère, Je n'aime pas la République mais je comprends qu'on peut être honnête et la défendre.

Le voisin. — Est-ce que vous lisez quelquefois la *Libre-Parole* ?

Le flamand. — De temps en temps. Notre curé en fait distribuer des numéros dans le village.

Le voisin. — Eh bien, puisque vous avez entendu et admiré le discours du président du conseil, puisque vous admettez qu'on peut être d'une opinion différente de la vôtre et rester néanmoins un honnête homme, lisez ceci, afin de connaître la bonne foi de vos amis (et il lui plaça sous les yeux, la *Libre Parole* du dimanche 3 juin.

A haute voix le Flamand lut :

« Ainsi que nous le disions dans notre précédent article, le projet d'amnistie a été adopté par le Sénat. Bien mieux, les *vieux misérables* ont trouvé bon d'ordonner l'affichage d'un discours de M. Waldeck-Rousseau dans lequel le président du conseil s'est efforcé de payer à Dreyfus la dette contractée envers lui il y a un an. C'est au traître que l'ex-avocat doit son portefeuille de ministre. Je gage qu'en lisant le discours de son protégé, Dreyfus pensera que Waldeck-Rousseau a le *tact* de la reconnaissance.

* * *

« Maxime Lecomte qui, on l'a bien vu lors de la Haute Cour, est à la fois sénateur du Nord *et agent de la sûreté générale*, avait déposé un contre-projet spécial en faveur de Dreyfus. Il le jugea inutile après la déclaration de Waldeck.

» Mais, s'il est bien entendu que c'est pour le traître *et pour tous les coquins qui ont pris sa défense* que le projet a été déposé d'abord, il a été solennellement proclamé par un vote que les bons Français, jetés en prison ou hors de France ne bénéficieraient point de cette mesure de clémence ».

Ici, notre paysan s'arrête.

— *Est-ce que vraiment, interrogea-t-il, M. Maxime Lecomte serait agent de la sûreté générale ?*

Il y eut à cette question une rigolade qui s'étendit comme une rumeur d'un bout à l'autre de la terrasse du café.

Quelqu'un répondit : — C'est le journal de Drumont qui le dit, donc, c'est indiscutable.

Le paysan ahuri balbutia : — Comment ça ? ce serait vrai ?

— Eh non ! mon brave homme. Indiscutable signifie une chose qui ne se discute pas. Or, personne ne discute plus depuis longtemps les insanités, les idioties, de la *Libre Parole*. Et tenez !... vous avez été hier au Sénat. Est-ce que vraiment les sénateurs républicains nous paraissent être comme le proclame le journal de M. Drumont, « *de Vieux Misérables* ? ».

— Evidemment non !

— Est-ce que vous pensez que tous ceux qui ne partagent pas l'opinion du général Mercier sont des coquins ?

— Pas du tout.

— Pourtant votre journal le déclare. Il dit même bien autre chose encore... Continuez donc, pour votre édification, la lecture de l'article.

Le flamand reprenant l'article de la *Libre Parole* au point où il en était resté, lut tout haut.

« Les dreyfusards de marque se sont retrouvés là, toujours *aussi féroces et aussi immondes*. Après tout, cela vaut mieux. Vrai, cela m'ôtait gâté mes caimans, si je ne les avais pas retrouvé hier tels qu'ils étaient et tels qu'ils doivent être. Comme le nègre, ils continuent, et *ces crapules restent toujours crapules !* »

Ici, s'interrompant, notre flamand dit :

— Le dernier valet de ferme est certainement mieux élevé que le Monsieur qui écrit ces choses.

— Continuez ! lui cria-t-on.

Et docile, il reprit sa lecture :

« Mais, ainsi que je le disais hier, il en est un parmi eux, leur président, qui mérite une mention toute spéciale.

Vendredi, il permit à *tous les ivrognes, à tous les voyous, à tous les associés d'assassins* qui siègent au Sénat de hurler après le général Mercier.

Hier, il permit aux mêmes *drôles* de pousser les mêmes hurlements après un autre sénateur, le général Lambert.

Notre flamand arrêtant là sa lecture, jeta le journal et dit avec placidité :

— On n'est pas la peine de continuer. Je sais maintenant de quel côté sont les drôles, les voyous, les ivrognes et les crapules.

Quant un adversaire politique traite de cette façon-là ceux qui ne pensent pas comme lui, c'est un triste coco.

— Vous avez compris maintenant pourquoi on ne discutait plus la *Libre Parole* ?

— Tout-à-fait et il me reste une surprise.

— ???

— C'est qu'on la lise encore.

* * *

Il est bien évident que notre flamand faisait preuve d'une rare naïveté, en s'étonnant de la littérature spéciale à certains journaux et en manifestant des élans de révolte contre l'injure grossière et les exagérations d'épithètes dont la *Libre Parole* est coutumière.

Ce n'est pourtant pas une chose nouvelle que le langage d'écurie adopté par certains journaux. Ils en nourrissent leurs lecteurs, ce qui ne veut pas dire que ces derniers, faisant ainsi des économies sur leur alimentation, mettent du foin dans leurs bottes.

Mais personne ne s'imaginera jamais l'*Intransigeant* par exemple, faisant preuve de pondération et d'exactitude dans le qualicatif; de modération dans l'appréciation.

Au public, particulier des journaux de ce genre, il faut du piment.

Rochefort leur sert du poivre de Cayenne, *ou de Nouméa*. Il assaisonne fortement ses sauces et ce n'est que tout récemment qu'il a plongé sans toutefois la rendre plus courtoise, sa plume dans le moutardier en porcelaine de S. S. le Pape.

Pour en revenir à notre paysan flamand, il n'a probablement jamais lu d'article de polémique dans le ton suivant, par exemple :

« Je ne répondrai pas au sous-bouisier qui s'est permis de déposer sur le bout de ma botte les déjections qui ont échappé des vieux chicots verdâtres meublant l'orifice qui lui sert de bouche.... etc.... »

Le modèle ci-dessus est emprunté à la circulaire électorale d'un conseiller d'arrondissement appartenant à un département du centre.

Voici un autre échantillon de polémique électorale :

« Je n'aurais jamais cru dans ma vie, être obligé de tremper ma plume dans la purée *diarrhéiforme* que m'a fait produire la lecture de la lettre de l'immonde salaud répondant au nom de X....

« Ce purgatif ambulant a été avalé non sans grimace, sous la forme de pilule, par le corps électoral.

On le dit très répandu... Je le crois sans peine. Je prends une pelle, je le ramasse et je lui dis... etc... »

Ici le langage d'un homme vexé s'adressant à un purgatif digéré. C'est sale et ça tient de la place. Passons !

* * *

Et dire que depuis l'avènement de la presse nationaliste, tout ce qui précède, indiqué à titre d'échantillon, a été largement, fortement, immoralisé par le

A Paris, les mots, dans de certains journaux ont perdu leur signification.

Quand on écrit « *la crapule* », dans la *Libre Parole*, cela veut dire : « ce monsieur qui ne partage pas nos idées ».

Les drôles, les misérables, les voyous, les gouapes, les canailles, etc... toute la lyre du catéchisme poissard, ne signifie dans ces variétés, qu'une seule chose : « les gens ayant d'autres opinions que les notres. »

Et il y a encore des flatteurs qui nous prétendent le peuple le plus spirituel de la terre.

Il est vrai que ces flatteurs-là sont des étrangers.

C'est même un des bénéfices de l'Exposition.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Chronique agricole

LE SEIGLE

Utilité de sa culture. — Ses usages. — Variétés. — Culture

Il fut un temps, temps dont les hommes d'un certain âge peuvent se souvenir, où il était de mode de se féliciter, en France, de la diminution de la culture du seigle. Ces compliments s'expliquaient parce que la culture du seigle, caractéristique des pays pauvres, faisait place à celle du froment, aliment plus nourrissant, plus prospérité et d'amélioration des terrains.

Depuis lors, les circonstances économiques ont bien changé. Et, dans ces trois ou quatre dernières années, il est certain que la culture du seigle et des autres céréales secondaires a été, toutes proportions gardées, plus rémunératrice que celle du froment.

Les cours les plus bas de ces dernières années n'ont pas, en effet, atteint pour ces céréales, et par rapport aux prix antérieurs, un niveau aussi bas que celui auquel le cours du blé est descendu.

Aujourd'hui encore, bien que l'avilissement du prix du blé ait heureusement fait place à des cours un peu plus élevés, la production du seigle conserve de grands avantages dont beaucoup de cultivateurs ont le bon esprit de tenir compte.

D'abord, le seigle prend et donne une récolte moins aléatoire que celle du froment.

Ni les froids de l'hiver ni les intempéries du printemps, ni l'averse si redoutable dans les cultures intensives du blé, ne l'affectent d'une façon appréciable.

De plus, l'étendue de son aire d'adaptation rend plus difficile son accaparement, de sorte que son cours n'est point soumis aux soubresauts d'une Bourse aux abois, comme il *arrive, trop souvent*, hélas ! pour le blé.

* * *

Si l'usage du pain de seigle est en décroissance dans les campagnes, celui du pain de méteil (seigle et froment mélangés), reste très fréquent, et le pain de seigle de luxe est de plus en plus demandé dans les villes.

On peut ajouter que nous ne sommes pas en France les seuls consommateurs de nos récoltes de seigle; et on grain est, avec quelques orges du bras sorte, celui que nous exportons le plus fréquemment.

En outre, le seigle est très propre à entretenir l'embonpoint des animaux qui ne travaillent pas et qui ont besoin d'être fortement nourris, comme ceux que l'on veut engraisser. On lui reproche cet pendant d'être laxatif. Mais est-ce bien un défaut ? On sait que sa farine est donnée en barbottage aux chevaux et aux porcs que l'on rafraîchit.

Quant à ses usages en distillerie, nous croyons inutile d'y insister. Chacun sait que le seigle est le céréale la plus communément employée pour l'extraction de l'alcool de grain ; et si pour l'usage interne « l'eau de mort » n'a pas nos sympathies, l'emploi industriel de l'alcool — que nous appelons de tous nos vœux — donnera un débouché nouveau à la culture du seigle.

Mais que dire des usages de la paille de seigle.

Elle constitue un article d'échange aussi important, à peu de chose près, que le grain lui-même. A tel point que, dans une culture de seigle bien réussie, la paille présente parfois une valeur vénale sensiblement équivalente à celle du grain.

Il en est ainsi surtout au voisinage des villes où la paille est recherchée pour des usages industriels : fabrication de papier, des paillassons, des étuis à bouteilles, empaillage des chaises, couverture des meules et des chaumières, palissage des arbres fruitiers, accolage des sarments de la vigne, etc.

On l'emploie pour remplir les paillasses de nos lits, pour la confection des ruches d'abeilles, et pour la fabrication des chapeaux de paille. Elle *sert à faire des liens pour la moisson des blés*, des avoines et des orges.

Ces usages sont tellement rémunérateurs que parfois la paille paie les frais de culture de la soile de seigle, et le grain constitue un bénéfice net.

Enfin, comme nourriture verte, le seigle rend d'immenses services au cultivateur à cause de sa rusticité et de sa grande précocité.

Tous les animaux le mangent avec plaisir, pourvu qu'il soit coupé avant l'épiage ; car des lors il est dur et ne peut guère servir que de litière.

* * *

Ayant vu l'utilité de la culture du seigle et ses multiples usages, examinons maintenant quelles sont les variétés les meilleures.

Car, pour le seigle autant au moins que pour le blé, le choix de la semence présente une importance très considérable.

On remarque, d'une façon presque constante, que les races de seigle trop longtemps cultivées du sulte dans une même localité, dégénèrent et s'abâtardissent visiblement.

Dans les localités les plus réputées pour les seigles de semences qu'elles livrent, il se fait un échange fréquent de semence entre les plaines et la montagne, entre les sols légers et les terrains plus forts.

Il semble établi par ce fait que le renouvellement des semences est particulièrement à recommander à l'égard du seigle.

Nous allons donc dire rapidement quelques mots *des diverses races perfectionnées que l'on peut, à des prix raisonnables, se procurer dans le commerce.*

1° *Seigle d'hiver de Brie.* — Bien qu'il soit haut, vigoureux et productif en soile, ce seigle se distingue surtout par son fort rendement en grain.

La végétation en est très vigoureuse et très grêle. *Le grain est gros et long, bien nourri, plutôt gris* ou rosé que verdâtre.

C'est le plus estimé dans les environs de Paris, et celui qui se cultive le plus généralement pour la fabrication des liens, là où l'on a encore l'habitude d'attacher les gerbes avec des liens de paille.

La maturité en est plutôt hâtive que tardive. Il se peut semer jusqu'au 10 ou 15 octobre. Mais les semis faits en septembre réussissent généralement mieux.

2° *Seigle de Schlanstedt.* — C'est autant que nous pouvons nous prononcer, la plus élevé des seigles connus. C'est une variété allemande, fréquemment essayée et prônée ces dernières années.

La paille en est fine, mais extrêmement longue. L'épi est très mince et très long. Il se remplit bien de grain qui est plus allongé que renflé et habituellement d'une couleur verdâtre.

Le seigle de Schlanstedt est une variété à végétation prolongée, à maturité tardive, qui demande à être semée de bonne heure, à l'automne : autant que possible pas après la fin octobre.

Il est très productif.

Le seigle géant d'hiver, non moins productif que le précédent, lui en peut moins tardif, et se montre plus étoffé dans toutes ses parties.

La paille est un peu plus grosse et plus blanche. L'épi, un peu moins long, contient un beau et gros grain de couleur claire, rosée ou chamois, de très belle apparence.

A un point de vue de l'époque de la mise en terre, le seigle géant d'hiver tient le milieu entre le seigle de Brie et celui de Schlanstedt : la fin de septembre est donc le meilleur moment pour le semer.

La paille, forte, droite, d'une belle couleur, est particulièrement à recommander pour les usages industriels.

Cette variété se convient qu'imparfaitement aux terres pauvres, pour lesquelles le seigle commun ou la race de Brie *serait à préférer*.

Mais, pour les terres déjà mises en bon état de culture, où le seigle est cultivé pour des emplois spéciaux et non pas seulement parce qu'il n'est pas possible d'y récolter autre chose, c'est certainement le seigle géant d'hiver qu'il faut semer de préférence à tous les autres.

* * *

Après ces aperçus sur les meilleures variétés de seigle, parlons de sa culture proprement dite.

Le seigle est la céréale par excellence des terrains sablonneux et légers.

Le seigle est beaucoup moins sujet à la galée que le blé. Il ne craint pas les froids intenses de l'hiver, pourvu qu'il ne soit pas mouté avant leur arrivée.

Il vient très bien après jachère ou sur défriche de *prairies artificielles ou temporaires*. Souvent il remplace l'avoine et vient après un blé d'automne ou de printemps, ou après une culture sarclée (betterave, chou, pomme de terre, etc.).

Bien que peu exigeant et se contentant des terrains les plus pauvres et les plus maigres, tout apport de matières fertilisantes est bien accueilli du seigle, qui devient alors haut et grenu.

Mais il ne faut pas oublier que le fumier seul ne peut lui suffire, du moins quand on veut du grain : quelques sacs de superphosphates ou de chaux en rehausseront du reste le rendement en grain. — On enterre cet engrais par le labour précédant les semailles.

Quant à la préparation du sol, le seigle doit être semé sur un sol bien travaillé et pourtant bien tassé, c'est-à-dire que le labour ne doit pas être trop récent.

Il faut semer de bonne heure, à la St-Michel (29 septembre), et même plus tôt.

Mais si le sol était humide, il vaudrait beaucoup mieux attendre un peu temps est que de semer par la mauvaise temps. Il faut éviter la rosée et surtout le brouillard. «Même ton seigle en terre poudreuse» dit le proverbe.

Dans les sols secs et chauds, on peut semer un peu plus tard que dans les terrains froids.

Plus la terre est riche, moins il faut semer drs ; plus elle est maigre et pauvre, mal préparée et sale plus il faut semer épais : on peut alors mettre 250 litres par hectare. Mais, en moyenne, 120 litres par semoir en lignes, ou 180 litres à la volée, suffisent généralement.

On recouvre d'un coup de herse, en ayant soin de ne pas enterrer profondément.

Au printemps, un hersage et un roulage font taller le seigle.

C'est là le seul soin jusqu'à la moisson.

Neanmoins 50 kilos de nitrate de soude en couverture, par hectare, au printemps, sont bien des fois récupérés par l'abondante récolte qu'on obtient.

» Pourvu que le champ soit bien préparé, dit Schwert, qu'il soit semé en saison convenable, et que la semaille ait lieu surtout par un temps sec, la non réussite du seigle peut être mise au nombre des circonstances extraordinaires et des malheurs qu'on ne peut pas prévoir.»

Préparons donc nos terres pour le seigle.

Partout où nous ne sommes pas sûrs d'une bonne récolte de blé, soit à cause de l'abreuvoir de fumure soit à cause de la *mauvaise qualité du sol, mettons*, y du seigle, qui nous donnera une récolte moyenne et bien assurée, et nu consacrons au blé que nos meilleures terres, où il nous donnera de gros *rendements, les seuls qui soient rémunérateurs.*

LES ADRESSES

des Conseils Municipaux AU MINISTÈRE

(Suite)

Valence

« Le Conseil municipal de Valence, assemblé hors séance, à la suite de son installation et de l'élection de la municipalité, a l'honneur d'adresser à M. Emile Loubet, président de la République, l'hommage respectueux de son profond attachement à sa personne.

« Il prie M. le président du conseil de vouloir bien agréer les vœux qu'il forme pour le triomphe des idées et de la politique de défense républicaine. »

Grignan

La municipalité a adressé à M. le président de la République et à M. le président du conseil, l'assurance de son dévouement au gouvernement de la République.

1° *Seigle d'hiver de Brie.* — Bien qu'il soit haut, vigoureux et productif en soile, ce seigle se distingue surtout par son fort rendement en grain.

La végétation en est très vigoureuse et très grêle. *Le grain est gros et long, bien nourri, plutôt gris* ou rosé que verdâtre.

C'est le plus estimé dans les environs de Paris, et celui qui se cultive le plus généralement pour la fabrication des liens, là où l'on a encore l'habitude d'attacher les gerbes avec des liens de paille.

La maturité en est plutôt hâtive que tardive. Il se peut semer jusqu'au 10 ou 15 octobre. Mais les semis faits en septembre réussissent généralement mieux.

2° *Seigle de Schlanstedt.* — C'est autant que nous pouvons nous prononcer, la plus élevé des seigles connus. C'est une variété allemande, fréquemment essayée et prônée ces dernières années.

Tulette

La municipalité vote au ministre de l'intérieur une adresse de félicitations «pour l'œuvre de défense républicaine qu'il poursuit avec fermeté et l'engage à persévérer dans la ligne de conduite qu'il a tracée et qui a l'adhésion de tous les vrais républicains».

Buis-les-Baronnies

Le conseil « prie son éminent compatriote M. le président de la République Emile Loubet d'agréer ses respectueux hommages et ses meilleurs souhaits, adresse au gouvernement de la République l'expression de son dévouement et donne à M. Waldeck-Rousseau, président du conseil, l'assurance que sa politique de concentration et de défense républicaine a l'approbation à peu près unanime de la population ».

Le vote de l'amnistie

LE SCRUTIN

Le projet d'amnistie a été adopté par 231 voix contre 32 (chiffres rectifiés).

Les 32 opposants appartiennent, en majorité, à la droite. Ce sont :

23 sénateurs de la droite : MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, de Bajerry, comte de Blois, Bodinier, marquis de Carné, Dumon, Fresnes, Halgan, Hugounmar des Portes, Hugon de Panantier, comte de Jaignée, de Lamarzelle, de Lareinty, Le Cour-Grandmaison, Le Prevost de Launay, Le Roux-Maillard, comte de Maillé, Meriet, Olivier, Ponthier de Chamaillard, Rion et Hervé de Saisy.

8 républicains : MM. le général Brenger, Briens, Deschanel, général Japy, de Marcère, Clamageran, Cazot, Desruelle et Fresnet.

1 radical : M. Alcide Treille.

30 sénateurs, y compris M. Fallières, se sont abstenus, savoir :

9 radicaux: MM. Bernard, Chapuran, Contant-cin, Delpech, Joseph Fabre, Théodore Girard, Paul Guieysse, Paulin et de Verninac

8 sénateurs appartenant au centre gauche : MM. Bonnefille, Dansse-Dandin, Gailly, Gouin, Goutant, Legrand, Mazet et Marteil.

5 sénateurs républicains : MM. Buvignier, Delaboau, Dubuys-Fresney, Gery-Legrand, Jules Labiche, Mir, Albert Parisot et Vissagnet.

7 sénateurs de droite : M. Gerbet.

3 sénateurs nationalistes : MM. le général Mercier, Chaminée (Alpes-Maritimes) et de Monifort.

Enfin, MM. Boutemps, Brothier, Gustave Denis, Mazeau et Roger étaient absents par congé.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Les impôts en Espagne

Lorsque M. Silvela et ses collègues eurent à donner au conseil à la *reine régente au sujet de l'attitude qu'elle devait prendre en présence de la demande d'audience qui lui adressait la commission de l'Union Nationale*, pour lui exprimer ses doléances, ils se trouvèrent fort embarrassés. La situation, en effet, était complexe et délicate.

Il est très difficile d'empêcher des sujets de s'adresser directement au souverain : toutefois dans un régime constitutionnel où la responsabilité ministérielle est effective, les ministres ont le droit et le devoir *de délimiter les conditions auxquelles ils* peuvent continuer à fournir leurs conseils à la couronne, et il est évident que si, tel ou tel acte du souverain implique un blâme aux ministres, ceux-ci ne peuvent que se retirer. Si la réception par la Reine régente de la Commission est été un blâme direct aux ministres contre la politique désapprouvée des membres de l'Union nationale.

Voici donc ce qu'ont dit les ministres à la Reine : L'Union Nationale, en prêchant la résistance au payement des impôts, s'est placée sur un terrain illégal et ses délégués sont des factieux qui viennent dire à la Reine : « Renvoyez vos ministres qui nous déplaisent ».

En fond, ce mouvement n'est que la résistance des grands industriels au payement des impôts.

Jusqu'à présent, les chargés de l'Hôtel possèdent d'une façon disproportionnée sur l'agriculture. Aussi les agriculteurs patients et résignés voyait-ils leurs revenus prix par le fisc, et leurs terres saisies et vendues faute de payement, tandis que l'immense majorité des industriels s'enrichissait rapidement.

Au moment de liquider une guerre désastreuse, le gouvernement a songé à faciliter le développement des richesses naturelles du pays en aidant un peu l'agriculture malmenée, et en faisant contribuer d'une façon équitable l'industrie plus florissante aux charges de l'Etat.

De là ce mouvement de résistance dirigé par les gros industriels ayant une influence considérable sur les chambres de commerce.

Ce mouvement est de réaction. Les hommes qui le dirigent n'appartiennent à aucun parti, ou plutôt, ils appartiennent à tous les partis politiques, mais leur campagne commune est de négation et de dissolution.

Ils voudraient réduire à deux les ministères ; un pour l'intérieur, et l'autre pour l'extérieur. Ils poussent la réduction de l'armée et de la marine à la dernière expression. Pour eux, le corps diplomatique est un luxe inutile. Il suffit que l'Espagne soit représentée par ses consuls.

Tout ce qui n'est pas industrie ou commerce est superflu et le problème, le grand problème à résoudre c'est d'obtenir que l'industrie voit sa contribution réduite à zéro.

L'Union nationale peut-elle arriver à révolutionner l'Espagne ?

Non. En Espagne les révolutions ne peuvent être faites que par les masses ouvrières et par l'armée. Or l'armée et le peuple sont hostiles à la résistance que les industriels opposent à leur contribution aux charges de la nation.

Le gouvernement se trouve dans l'alternative de se laisser écraser par ce mouvement qui, sans amener une révolution, pourrait avoir des conséquences fâcheuses, ou de le contenir.

Il est probable que M. Silvela et ses collègues du cabinet useront des moyens que leur donne le pouvoir pour maintenir l'ordre et soumettre tout le monde à la loi.

Il serait vraiment déplorable qu'on dût employer en Espagne la force armée pour la perception des impôts exactement comme on fait au Maroc.

ARMÉES ÉTRANGÈRES (1)

Le nom du commandant Manceau a besoin d'être après au public. L'œuvre de cet officier distingué — et nous pouvons ajouter modeste, puisqu'il n'a osé d'abord réclame pour s'imposer à l'attention, — est considérable. Il a écrit sur l'infanterie et surtout sur l'artillerie, petits manuels techniques dont plusieurs éditions ont été tirées. Il a publié un *Code manuel du soldat-citoyen*, auquel l'Institut, a décerné le prix Audiffred, qui récompense les ouvrages les plus propres « à faire aimer la morale et la vertu et à faire repousser l'égoïsme et l'envie, ou à faire connaître et aimer la patrie». Ce petit livre est, en neuf ans, arrivé à sa onzième édition.

Cette fois le commandant Manceau s'adresse à tout le monde ; son style est assez familier, assez simple pour ne rebuter aucun lecteur : ses renseignements sont assez précis, ses idées sont assez élevées, assez patriotiques pour trouver un écho auprès de ses concitoyens.

Si dans le livre remarquable que nous venons de parcourir tout d'un trait, il est une qualité qui *doive être mise en relief*, c'est la dernière de celles dont nous avons parlées, le patriotisme.

Non pas ce patriotisme étroit, inintelligent, qui consiste à *se reposer sur autrui, à accepter* sans contrôle les affirmations les plus fausses et les plus intéressées, à croire, sur la parole des chefs de notre armée que cette armée est la première de l'Europe, qu'elle reste invincible après avoir été vaincue, qu'il est immoral, antifrançais d'émettre une critique quelconque sur notre organisation militaire. Des livres comme celui que nous signalons sont plus propres à faciliter notre développement moral, à nous engager dans la voie du progrès, à fortifier nos institutions militaires que les vociférations du nationalisme et le principe de l'intangibilité du haut commandement.

Nous le plaçons à côté — et non pas au-dessous — du rapport Pelletan, qui — pour un moment seulement, hélas ! — a dirigé l'attention vers les défectuosités de l'armée et qui, fût-il destiné à n'avoir aucune conséquence immédiate, gardera le mérite d'avoir fait entendre le premier son du tocsin, d'avoir placé dans nos intelligences le germe d'une inquiétude tout au moins d'une préoccupation, et qui sera peut-être le point de départ d'une refonte éminemment désirable.

Plus timide dans ses expressions — et qui s'en étonnerait de la part d'un officier ? — plus respectueux de notre organisation militaire dans la forme, M. le commandant Manceau a, comme Camille Pelletan, voulu chercher les premiers *éléments d'une réforme* dans un examen détaillé des organisations militaires étrangères. Ce qui manque peut-être dans ce livre c'est un rapprochement suivi entre ces organisations et la nôtre, ce qu'il contient de plus que le rapport Pelletan c'est une étude d'un grand nombre d'armées étrangères.

Si le rapprochement dont nous parlons fait défaut, c'est évidemment en vertu d'un plus arrêté ; sans doute le trouverons-nous dans un prochain volume. Celui déjà nous le présente à diverses reprises d'une manière latente, quelquefois même sans détour. Le beau chapitre qui termine le volume, et que l'auteur intitule : « Devons-nous imiter l'étranger ? » contient, en même temps que des idées pleines de sens et de modération, la preuve de la timidité volontaire du commandant Manceau. C'est un homme de juste milieu; il ne veut pas qu'on rejette arbitrairement toutes les institutions étrangères; il montre avec une grande hauteur de vues, l'étroitesse d'esprit de ceux qui repoussent, en matière militaire, tout emprunt fait aux organisations étrangères, sous le prétexte que chaque nation a sa psychologie, ses particularités, son génie. Il y a pour tous les citoyens qui pensent, une amère tristesse à constater que ces idées ont besoin d'être défendues, après toutes les raisons expérimentales que notre pays a de ne plus croire à l'infériorité des armées étrangères.

Mais ce n'est pas à dire qu'il faille tout leur prendre, nous voulons parler de tout ce qui leur a assuré dans les guerres, la victoire.

Un certain nombre d'institutions doivent différer suivant les pays, parce qu'une organisation uniforme n'est pas, sur tous les points, conforme aux génies de tous les peuples. Le commandant Manceau donne quelques exemples de ces diversités. Il montre que la taille du soldat dans certains pays a influé sur les caractères du fusil dont il est muni : lorsque le commandant Manceau aura, dans un nouveau volume, poussé ce rapprochement plus avant, lorsqu'il aura édifié la construction dont il vient de poser les fondements, lorsqu'il aura joint, avec sa compétence de soldat expérimenté, avec son patriotisme réfléchi, d'autant plus profond qu'il est moins exhubérant, un plan de réformes, lorsqu'enfin il aura achevé l'œuvre qu'il commence, des hommes se trouveront sans doute pour demander qu'on discute ses idées, qu'on les applique s'il y a lieu, qu'on secoue la routine.

Nous avons cru, dès à présent, rendre service à nos concitoyens en leur présentant un livre qui contient, à côté d'un grand nombre d'idées personnelles trop modestement dissimulées, une quantité inouïe de renseignements sur les armées étrangères, sur celle, notamment, que nous avons le plus d'intérêt à connaître et qui livre ces renseignements au public dans un style d'une élégante simplicité, dans un ordre parfait, dans une lumineuse exposition.

JEAN DU NORD

(1). Essais de psychologie militaire, par le commandant Emile Manceau, lauréat de l'Institut. Paris, bibliothèque Charpentier.

M. MILLERAND

jugé par le « Figaro »

M. Millerand, parmi les autres membres du ministère de défense républicaine, a l'honneur d'être particulièrement en lutte aux attaques et aux insultes des nationalistes et des réactionnaires.

Ils lui en voulaient davantage encore de son talent, de sa compétence et de son énergie laborieuse que de ses opinions politiques.

Voici pourtant comment, à propos de son discours sur le chômage, le ministre du commerce est jugé par un journal essentiellement modéré, qui ne saurait avoir aucune sympathie pour les radicaux et les socialistes ; mais qui sait rester impartial et rendre hommage au mérite partout où il s'affirme.

Le discours de M. Millerand n'a laissé dans l'ombre aucun des points qui touchent à l'organisation du travail, et surtout aux moyens d'éviter cette suprême misère de l'ouvrier, le chômage. Il restera certainement comme un de ces discours-types auxquels on revient chaque fois que les mêmes questions se présentent et que la solution définitive se fait attendre. Ce n'est pas un discours politique, puisque toute la Chambre l'a vigoureusement applaudi, mais c'est un discours social dans le meilleur sens du mot, si il a de